

La loi alimentation peine à convaincre industriels et distributeurs

© 17/04/2019 | **Terre-net Média**

« La moitié du chemin reste à parcourir » : agriculteurs, industriels et distributeurs affichent leur scepticisme trois mois après l'adoption de la loi alimentation censée améliorer le sort des agriculteurs.



Les distributeurs et industriels de l'agroalimentaire ont dressé un premier bilan en demi-teinte de la loi alimentation. (©Page Twitter Didier Guillaume)

« **N**ous sommes à l'année N, cette année N montre qu'il y a des avancées sur le lait, mais ces avancées ne sont pas encore répercutées comme il le faudrait chez les agriculteurs, donc il faudra avancer l'année prochaine », a constaté le ministre de l'agriculture **Didier Guillaume** mardi, à l'issue d'une réunion de **suivi des négociations commerciales** réunissant distributeurs, industriels de l'agroalimentaire et agriculteurs à Bercy. « On a encore beaucoup de marge pour que les agriculteurs vivent de leur travail. Mais nous sommes confiants car tous ceux qui étaient autour de la table avaient envie d'aller dans la même direction : la **meilleure répartition de la valeur** », a-t-il assuré. « Tout le monde a des attentes élevées par rapport à ce partage de la valeur et donc effectivement aujourd'hui les agriculteurs et les transformateurs disent il faut que ça aille plus loin et les distributeurs disent Ok, mais on joue dans le cadre d'une grande transparence de chacun des acteurs : quand je rends du prix aux transformateurs, je veux être sûr que ça redescende jusqu'aux agriculteurs », a pour sa part expliqué la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie Agnès Pannier-Runacher. « C'est ce qui est en train de se jouer, notre rôle c'est de faire en sorte que la négo se passe, que les rencontres aient lieu, et que ceux qui voudraient faire en sorte de contourner le jeu de la négociation y re-rentrent car nous avons des outils que sont les contrôles de la DGCCRF qui vont examiner de très près ce qu'il s'est passé et s'il y a des franchissements de ligne rouge, prendront des sanctions », a-t-elle ajouté. « L'espoir que nous avons c'est qu'on tire enseignement de tout ce qui va pas bien dans tous les autres produits que le lait pour faire mieux l'année prochaine. Il reste encore une pression à la baisse exercée par certains distributeurs, et je dis bien certains, parce qu'il y en a de plus vertueux que d'autres », a pour sa part déclaré la présidente de la FNSEA Christiane Lambert tout en assurant qu'elle ne donnerait pas de nom.

Les mêmes, sauf les agriculteurs, ont dressé un premier bilan en demi-teinte de cette **loi alimentation**, en particulier le relèvement de 10 % du seuil de revente à perte (SRP) et l'encadrement des promotions, lors d'une conférence organisée mardi matin par le magazine LSA. « Si la situation va dans le bon sens, **la moitié du chemin reste encore à parcourir** », résumait le délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), Jacques Creyssel. L'objectif est de transformer cette loi « en CDI » après un « CDD » de deux ans, disait pour sa part le président de l'Ania (industriels de l'agroalimentaire), Richard Girardot, en référence à la phase expérimentale prévue pour le SRP et l'encadrement des promotions. Pour l'instant, le représentant des industriels n'est « pas satisfait ». « Le relèvement du SRP va rapporter 600 millions d'euros dans les caisses des distributeurs d'ici à fin janvier 2020 », assurait-il.

En intégrant les « remises de prix promotionnelles » et le système de « cagnottage » sur les cartes de fidélité, « ce sont les consommateurs qui bénéficient du relèvement du SRP et non les agriculteurs », avançait pour sa part Arnaud Degoulet, vice-président de Coop de France, regroupement de coopératives agricoles et agroalimentaires. Pour lui, le « ruissellement » promis dans les cours de ferme n'a donc pas eu lieu. « Les chiffres de l'inflation sont très modérés et l'impact sur les consommateurs est relativement neutre », confirmait de son côté Richard Panquialt, représentant des marques nationales. « L'inflation est plus visible sur les produits les plus vendus en hypermarchés (+ 4,8 %) mais elle reste modérée depuis début février, après cinq années de déflation », notait Daniel Ducrocq, du cabinet Nielsen. Quant à la mesure encadrant les promotions, « on n'a pas vu d'excès », « mais faisons

attention aux dérives à la rentrée », avançait ainsi Richard Panquiaux. Pour la FCD, elle constitue pourtant « la mesure la plus impactante » dans la grande distribution. Tous les acteurs ont en revanche constaté que les négociations commerciales 2019 n'ont pas abouti à des changements d'importance, confirmant l'impression globale énoncée la semaine dernière par le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, selon qui « le compte n'y est pas ». Manque de transparence, de confiance, de consensus...

À lire aussi >>> [Loi alimentation : « Le compte n'y est pas », reconnaît le ministre de l'agriculture](#)

« Côté ambiance, les négociations sont restées dures », soulignait Arnaud Degoulet pour Coop de France, Richard Panquiaux (Ilec) évoquant des « comportement indignes et des attitudes proches du harcèlement ». « L'objectif de cette loi, c'était de mieux répartir la valeur. Après trois mois d'application, elle ne va pas assez loin », avait affirmé Didier Guillaume vendredi, laissant présager un renforcement des sanctions par la Répression des fraudes (DGCCRF).

Comité de suivi des négociations commerciales avec [@AgnesRunacher](#) et l'ensemble des acteurs. "Il faut collectivement aller plus loin pour une répartition plus équitable de la valeur" [@Min_Agriculture @gouvernementFR pic.twitter.com/Fxuf1BrCZ3](#)

— Didier GUILLAUME (@dguillaume26) 16 avril 2019

Article paru le 16/04/2019 à 18h50 et modifié le 17/04/2019 à 09h42.